

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Travaux d'aménagement d'un bassin de rétention au parc Central et d'un poste de pompage (GT2023-12)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour des travaux d'aménagement d'un bassin de rétention au parc Central et d'un poste de pompage.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse électronique suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 2 copies) portant la mention « Travaux d'aménagement d'un bassin de rétention au parc Central et d'un poste de pompage (GT2023-12) » et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à 10h**, heure légale du Québec, **le jeudi 13 juillet 2023**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes A/S M. Jacques Robichaud, greffier 803, chemin d'Oka Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **jeudi 13 juillet 2023**, à ou après 10h, heure légale du Québec, à l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Fait à Deux-Montagnes, le 12 juin 2023.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a. Greffier et directeur des Services juridiques